



DIViCo
Liège

RAPPORT FINAL

Évaluation du Dispositif Interdisciplinaire de lutte contre les Violences dans le Couple de Liège (DIViCo)

Recherche réalisée par

SARAH EL GUENDI
Chercheuse (PhD) & Professeure associée
Département de criminologie
Université de Liège



LIÈGE université
**Droit, Science Politique
& Criminologie**



**Province
de Liège**

Liège

**LE PÔLE DE RESSOURCES
SPÉCIALISÉES EN VIOLENCES
CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES**

RÉSUMÉ

ÉVALUATION DU DISPOSITIF INTERDISCIPLINAIRE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DANS LE COUPLE DE LIEGE - DIViCo

COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage de ce projet de recherche a joué un rôle essentiel dans le suivi de cette étude. En mettant à profit leurs expertises, les membres du comité ont non seulement assuré le bon déroulement de l'étude, mais ont aussi contribué activement à son perfectionnement en proposant des pistes d'amélioration.

Le comité est composé de plusieurs membres, dont Sabine Scruel, Attachée et Coordinatrice provinciale au Pôle Citoyens de la Province de Liège. Parmi eux figuraient également Sarah Debouny et Sophie Scarpinati, respectivement Cheffe de projets et Intervenante psychosociale au SECCo – Prévention Ville de Liège, ainsi que Jean-Louis Simoens, Directeur du Pôle de Ressources spécialisées en Violences Conjugales et Intrafamiliales, et Joëlle Tetart et Shannon Solvini, actuelles Coordinatrices du dispositif interdisciplinaire DIViCo. Il est à noter que Camille Cloes a occupé ce poste en 2024.

**Dans le cadre de ce rapport, l'écriture inclusive n'a pas été adoptée afin de garantir une meilleure lisibilité et compréhension pour l'ensemble des lectrices et lecteurs.*

1. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Ce rapport présente les résultats de l'étude menée sur le **Dispositif Interdisciplinaire de lutte contre les Violences dans le Couple de Liège (DIViCo)**, mis en place et expérimenté dans la Ville de Liège et la Province de Liège depuis septembre 2023. Ce dispositif est soutenu par la Région Wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Service Public Fédéral Intérieur.

1.1 Fonctionnement du Dispositif Interdisciplinaire de lutte contre les Violences dans le Couple – DIViCo

Le **DIViCo**, basé sur une concertation interdisciplinaire (secteurs social, judiciaire, policier et médical) spécialisée dans les violences au sein du couple, poursuit cinq objectifs principaux :

1. **Améliorer la sécurité** des victimes de violences, ainsi que celle de leurs enfants, proches et partenaires ou ex-partenaires.
2. **Optimiser la protection** de toutes les personnes impliquées grâce à une approche interdisciplinaire.
3. **Réduire la criticité des situations** de violence au sein du couple.
4. **Offrir un soutien** aux victimes, à leurs proches et aux professionnels intervenant dans ces situations.
5. **Encourager les pratiques concertées et interdisciplinaires** pour une meilleure prise en charge des violences au sein du couple.

1.1.1 Un modèle inspiré du Québec

Les concepteurs du DIViCo se sont inspirés du **modèle québécois intersectoriel du Carrefour Sécurité en Violence Conjugale (CSVC)** dont l'efficacité en matière d'amélioration de la sécurité ne s'est pas démentie. Ces dispositifs sont à la disposition de tout professionnel qui, face à une situation critique de violence au sein du couple, estime qu'une intervention coordonnée et spécialisée est nécessaire pour assurer la sécurité et le bien-être de la victime.

Le DIViCo agit comme **une unité de soins intensifs spécialisée dans les violences au sein du couple**. Lorsqu'une situation critique est signalée par un professionnel, et que le DIViCo est activé, la situation est placée sous surveillance. Les interventions des services demeurent inchangées, mais les délais sont considérablement réduits, et la communication entre les différents services est grandement facilitée. Le DIViCo peut activer **une cellule de concertation interdisciplinaire** dont la composition varie en fonction de la criticité de chaque situation. Elle peut inclure des professionnels du secteur psychosocial, des représentants de la Justice et de la Police. Le professionnel ayant sollicité la coordination reste l'interlocuteur privilégié tout au long du parcours d'accompagnement.

Les différents services impliqués coordonnent leurs actions afin de réduire les délais d'intervention et de garantir la sécurité des personnes impliquées dans une situation critique. Grâce à un travail collaboratif, les différents professionnels mettent en commun leurs expertises pour définir **des plans d'action coordonnés, concertés et planifiés** visant à protéger la victime, ses proches et l'auteur. Le dispositif prévoit un suivi régulier de la situation après la concertation initiale. Le plan d'action peut être ajusté en fonction de l'évolution des besoins. Si la situation se stabilise, la prise en charge est transférée au réseau spécialisé, tout en conservant la possibilité d'une réactivation du dispositif en cas de nouvelle situation de crise.

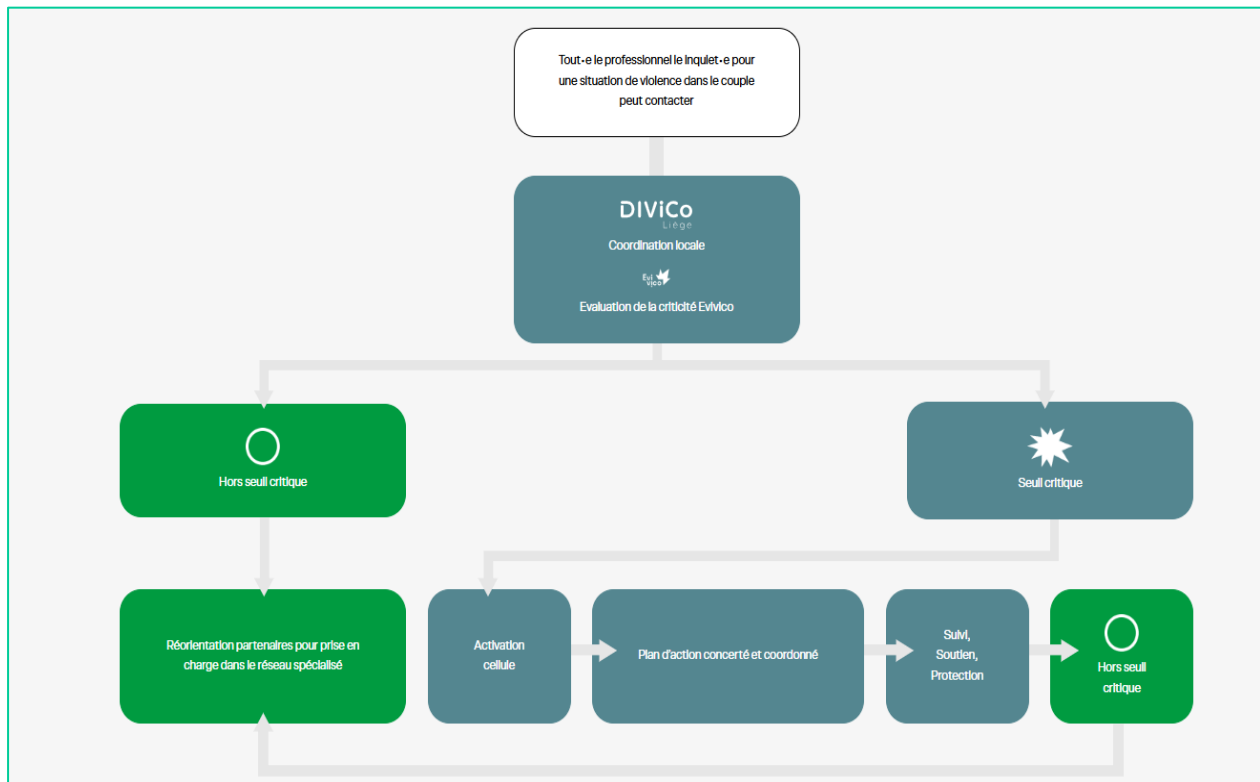


Figure 2-Processus d'évaluation et de gestion du DIViCo

1.1.2 L'outil d'évaluation - Evivico



Afin d'assurer une évaluation de la criticité des situations de violences dans le couple, tous les partenaires utilisent un outil d'évaluation standardisé : **l'outil Evivico**. Fruit d'une collaboration avec le Parquet Général, l'outil Evivico s'inspire de la grille COL15/2020 tout en l'enrichissant d'une approche systémique des violences au sein du couple. En s'appuyant sur des concepts clés comme le « processus de domination conjugale », le « cycle de la violence » et le « contrôle coercitif », Le *Pôle de ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales* met à disposition des professionnels un outil permettant d'évaluer le risque de passage à l'acte irréversible, en déterminant le niveau de criticité de chaque situation.

L'outil d'évaluation comprend une grille détaillée, articulée autour de **six dimensions**, permettant d'analyser la présence de facteurs de risque, y compris les plus préoccupants, ainsi que de facteurs de protection et leurs interactions. Cet instrument peut être utilisé après chaque rencontre avec la personne concernée pour actualiser l'évaluation. Il est accompagné d'un livret explicatif et d'une fiche de synthèse. La grille, élément central de l'outil, permet d'identifier à la fois les risques et les ressources, tandis que la fiche de synthèse présente des explications méthodologiques, ainsi que les bases théoriques de l'outil, tout en résumant les résultats afin de fournir une vue d'ensemble de la situation.

2. NIVEAUX D'ANALYSE

L'évaluation envisagée vise à mettre en avant **les trois niveaux** suivants :

- **La sécurité** des personnes victimes, de leur(s) enfant(s), de leurs proches et de leur partenaire ou ex-partenaire ;
- **Le soutien effectif** aux professionnels, soit les partenaires centraux et les professionnels ayant sollicité le DIViCo ;
- **La prise en charge** concertée et coordonnée des situations, et les aspects sensibles autour du secret professionnel.

Cette recherche s'est principalement axée sur l'étude du dispositif de sécurité mis en place pour protéger les victimes, leurs enfants, leurs proches, ainsi que leur partenaire ou ex-partenaire.

En poursuivant cet objectif, nous avons étudié l'effet de ce dispositif sur la protection de toutes les personnes concernées par ces situations critiques. Cette approche nous a également permis d'évaluer l'apport du soutien offert aux victimes et à leur entourage. L'étude s'est également penchée sur l'accompagnement des professionnels par le DIViCo ainsi que sur la qualité de la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans les concertations interdisciplinaires.

L'objectif principal de cette étude était d'analyser comment le DIViCo répond efficacement aux besoins du terrain, tant pour les professionnels que pour les victimes, leurs enfants, leurs proches, ainsi que leur partenaire ou ex-partenaire.

3. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

3.1 Le choix d'un type d'acteur

Cette étude concerne les professionnels reconnus comme des acteurs clés du DIViCo, ainsi que sur les acteurs de terrain ayant initié ou participé à une démarche de concertation. Ces professionnels, issus de divers secteurs (psychologique, santé, travail social, police, justice), interviennent à différents niveaux de la prise en charge des violences, que ce soit en matière de prévention, d'accompagnement des victimes ou de suivi des auteurs.

3.2 La méthode d'analyse

L'analyse thématique est la méthode centrale de cette recherche. Elle permet d'extraire des catégories représentatives du corpus en lien avec les objectifs de l'étude. Ce processus structure les données autour de thèmes pertinents, mettant en évidence les récurrences et les liens entre les thématiques (Paillé & Mucchielli, 2021).

3.3 Échantillon

Dans le cadre de cette étude, nous avons mené notre enquête auprès de 15 professionnels du secteur psycho-médico-social et judiciaire, en nous concentrant sur deux types de profils :

1. Professionnels **centraux partenaires** du dispositif : Il s'agit des signataires provenant de divers secteurs impliqués dans le protocole de collaboration établi. Tous les partenaires ayant signé cette convention peuvent également solliciter l'activation du dispositif, jouant ainsi un rôle dans la mise en œuvre des concertations et plans d'action.

Les secteurs concernés :

- Soutien et Aide aux victimes ;
- Soutien et Aide aux victimes et auteurs de violences au sein du couple et intrafamiliales ;
- Prise en charge des violences sexuelles ;
- Assistance policière aux victimes ;

- Justice et aide sociale ;
- Protection de l'enfance et prévention des violences intrafamiliales ;
- Aide sociale et soutien aux personnes en difficulté ;
- Éducation et sensibilisation à la violence et à l'égalité des genres ;
- Promotion de l'égalité des chances et lutte contre les discriminations ;
- Santé mentale et intervention médicale en situation d'urgence.

2. Professionnels **non-partenaires** du dispositif : Ce groupe inclut des professionnels qui ont été confrontés à des situations critiques de violence au sein du couple et qui ont principalement sollicité la coordination locale, entraînant ainsi l'activation du dispositif.

Les secteurs concernés :

- Aide à la jeunesse ;
- Services sociaux et de santé ;
- Soutien à la parentalité et à l'enfance ;
- Santé reproductive et éducation à la sexualité.

4. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Dans cette section, nous présentons les points essentiels qui ressortent de notre analyse. Il convient toutefois de souligner que ce résumé ne couvre que les éléments clés de l'étude. Le rapport complet contient des informations plus détaillées, notamment de nombreux extraits d'entretien et des analyses approfondies, qui permettent d'éclairer davantage les résultats et leur contexte.

4.1 La coordination du DIViCo

1. Une écoute et un soutien personnalisé

- ✓ Le DIViCo crée un espace de sécurité pour les professionnels confrontés à des situations de violence au sein du couple, favorisant une analyse approfondie des enjeux.
- ✓ L'écoute active, le soutien bienveillant et l'accompagnement individualisé renforcent les compétences des intervenants et encouragent une posture réflexive et critique.

2. Un espace propice à l'échange

- ✓ Le cadre d'évaluation proposé favorise une réflexion collaborative sur les situations critiques, intégrant une expertise spécifique sur les violences au sein du couple et la criticité.
- ✓ L'apport d'une perspective externe contribue à une approche stratégique et sereine des interventions.

3. Une évaluation rapide et ciblée de la criticité

- ✓ Le processus d'évaluation, exhaustif et individualisé, permet de concevoir des réponses rapides et adaptées aux spécificités des situations.
- ✓ Une analyse approfondie de la criticité soutient la prise de décision, notamment dans la mise en œuvre de mesures de protection ou de stratégies d'urgence.

4. Une aide logistique

- ✓ En prenant en charge la mobilisation des partenaires sociaux, le DIViCo optimise la répartition des ressources humaines et améliore l'efficacité des interventions.

5. Un désamorçage de la charge émotionnelle

- ✓ La Coordination du DIViCo accompagne les professionnels dans une évaluation réfléchie des situations, offrant un cadre d'analyse nuancé et éclairé.
- ✓ Cette approche permet de réduire la tension émotionnelle, favorisant une prise de décision plus lucide et stratégique.

4.2 La mise en place d'une concertation interdisciplinaire

CONTRIBUTIONS PRINCIPALES D'UNE CONCERTATION INTERDISCIPLINAIRE

1. Un espace de bienveillance

- ✓ Climat propice à l'écoute, au respect et à la confiance mutuelle entre les intervenants.
- ✓ Absence de jugement, favorisant l'engagement et l'échange d'idées.

2. Un espace d'apprentissage

- ✓ Décloisonnement des connaissances entre institutions et hiérarchies.
- ✓ Partage de pratiques et outils, offrant un soutien face aux situations critiques, notamment juridiques.

3. Un cadre de soutien mutuel

- ✓ Mutualisation des savoirs et expériences, réduisant l'isolement des professionnels.
- ✓ Développement d'interventions réfléchies et structurées grâce à l'expertise partagée.

4. Un cadre de confiance interpersonnelle

- ✓ Échanges ouverts facilités par des relations de confiance.
- ✓ Adaptation des actions en fonction des retours d'expérience et des préoccupations de chacun.

5. Un cadre interdisciplinaire

- ✓ Coordination essentielle pour traiter la multiplicité des dimensions des violences au sein du couple.
- ✓ Collaboration entre divers secteurs (Aide à la jeunesse, Justice, santé mentale, etc.).
- ✓ Décloisonnement des services tout en respectant la confidentialité.

6. Un cadre d'initiatives collaboratives pour des actions rapides

- ✓ Mobilisation efficace des ressources pour des solutions immédiates (ex. places en refuges, avocat pro deo).
- ✓ Synergie des compétences pour des interventions globales et rapides.

7. **L’instauration d’un langage et d’une vision communs**

- ✓ Adoption de critères partagés pour structurer les échanges.

8. **Une personnalisation des liens entre professionnels**

- ✓ Renforcement des relations interpersonnelles au-delà des institutions.
- ✓ Humanisation des collaborations, facilitant les échanges et les transferts de responsabilités.

9. **Un travail interdisciplinaire**

- ✓ Élargissement des collaborations au-delà du cadre formel.
- ✓ Répartition des rôles pour alléger la charge individuelle et éviter l’épuisement.

ÉLABORATION D’UN PLAN D’ACTION COLLECTIF ET DURABLE

1. **Un objectif de mise en sécurité**

- ✓ Priorité donnée à l’intégration des victimes dans des réseaux sociaux de proximité pour réduire les risques.
- ✓ Stratégies visant à protéger et soutenir les victimes à long terme.

2. **Une démarche continue pour garantir la sécurité**

- ✓ Suivi coordonné pour maintenir les actions après le mandat des intervenants.
- ✓ Sentiment de satisfaction professionnelle grâce à une approche durable.

3. **Un soutien collaboratif pour contrer l’isolement**

- ✓ Renforcement de la confiance professionnelle et efficacité grâce à un dispositif collaboratif.

4. **Une interdisciplinarité pour une réponse efficace**

- ✓ Coordination intersectorielle pour adapter les mesures de sécurité en temps réel.
- ✓ Évaluation continue des situations.

4.2.1 Les défis liés à la concertation

1. **Le respect du rythme de la victime**

Une approche centrée sur l’éthique et la relation :

- ✓ Respect du rythme de la victime pour créer un climat de confiance propice à une prise en charge adaptée.
- ✓ Arbitrage délicat entre respect du rythme et gestion des priorités sécuritaires, posant des enjeux éthiques dans l’intervention.

2. Le consentement de la victime

Une intervention basée sur l'autonomie et la confiance :

- ✓ Co-construction des solutions avec la victime pour garantir son implication et respecter ses choix.
- ✓ Importance d'obtenir le consentement explicite pour échanger des informations, tout en respectant les besoins de soutien.

3. L'engagement des victimes

Obstacles à l'adhésion aux dispositifs :

- ✓ Difficulté à établir un lien de confiance, notamment lorsque l'aide est perçue comme autoritaire ou intrusive.

4. Le délai urgent de la concertation

Gestion des temporalités dans des contextes critiques :

- ✓ Concilier l'urgence d'agir avec la nécessité de bien préparer les interventions.
- ✓ Besoin d'un délai raisonnable (ex. 14 jours) pour garantir l'efficacité des services et éviter une gestion précipitée.
- ✓ Clarifier les attentes des concertations en amont pour permettre une meilleure anticipation par les professionnels.

5. La gestion de l'information dans les concertations

Confidentialité et partage d'informations :

- ✓ Importance de limiter le partage aux éléments essentiels pour protéger la sécurité et la vie privée des victimes.
- ✓ Défi spécifique pour les assistants de justice, tenus de transmettre certaines informations aux autorités mandantes.

6. La multiplicité des contacts auprès des victimes

Coordination des intervenants :

- ✓ Risque de confusion pour les victimes face à des contacts répétés et redondants.
- ✓ Besoin d'une harmonisation des interventions pour réduire les sollicitations inutiles et favoriser une approche cohérente.

7. Articulation des informations entre volets auteur et victime

Gestion délicate des informations :

- ✓ Cloisonnement nécessaire entre la prise en charge des auteurs et celle des victimes pour garantir la confidentialité et la sécurité.
- ✓ Besoin de précautions supplémentaires pour évaluer les informations à transmettre et éviter les malentendus.

4.3 La phase post-concertation

1. Une continuité dans l'accompagnement

- ✓ Maintenir un lien avec le professionnel ayant initié l'intervention pour suivre l'évolution du cas.
- ✓ Prévoir une transition fluide entre les instances en fin de mandat pour assurer une continuité des mesures.

2. Une synchronisation des actions

- ✓ Coordonner les actions des institutions pour réduire les interventions redondantes auprès des victimes.
- ✓ Éviter la segmentation des interventions et harmoniser les efforts entre les acteurs.

3. Une centralisation des données

- ✓ Prévenir les pertes d'informations.
- ✓ Optimiser la sécurité des victimes grâce à des données fiables et actualisées.
- ✓ Utiliser la centralisation pour redistribuer les informations de manière cohérente et ciblée.

4.3.1 Les défis de la phase post-concertation

POINTS ESSENTIELS SUR LES DÉFIS DE LA PHASE POST-CONCERTATION

1. Une automatisation d'un suivi après les concertations de cas

- ✓ Mettre en place un système de suivi systématique des plans d'action post-concertation.
- ✓ Instaurer une clôture officielle des dossiers pour dissiper le flou autour des situations en suspens.

- ✓ Garantir la visibilité de tous les participants sur l'application des mesures décidées.
- ✓ Exploiter des outils comme une chaîne mail pour centraliser les informations sur les situations critiques et leur état d'avancement < déjà mis en place.

2. Une gestion de l'information avec les partenaires externes

- ✓ Respecter les règles de confidentialité tout en facilitant la coordination entre partenaires.
- ✓ Repenser la communication avec les partenaires externes pour garantir une cohésion optimale et une gestion efficace des interactions interdépendantes.

4.3.2 L'intégration de la victime dans le travail avec les auteurs de violences

- ✓ Prise en compte la situation de la victime dans l'accompagnement de l'auteur, sans divulguer d'informations sensibles, afin de préserver sa sécurité tout en permettant une intervention appropriée auprès de l'auteur.
- ✓ Transmission sécurisée des informations essentielles concernant la victime, en garantissant sa protection et en évitant de renforcer le contrôle de l'auteur sur elle.

4.4 Les précautions à prendre face à la problématique des violences au sein du couple

1. L'importance d'une relation de confiance

- ✓ Fondement clé : Une relation de confiance constitue un préalable indispensable pour favoriser la verbalisation des victimes et leur adhésion au processus d'accompagnement.
- ✓ Difficultés rencontrées : La présence de contrôle coercitif, associé à une peur des répercussions, limite souvent la capacité des victimes à solliciter de l'aide ou à consigner des preuves

2. L'harmonisation entre travail social et mesures judiciaires

- ✓ Problématique : Le déséquilibre temporel et opérationnel entre les interventions sociales et judiciaires expose les victimes à un risque accru. L'absence de réponses judiciaires rapides crée un vide dangereux où l'auteur des violences reste actif.

- ✓ Impacts identifiés : Cette disjonction opérationnelle compromet la sécurité des victimes et peut exacerber les situations de violence.

3. La transparence et la communication comme piliers d'une intervention éthique

- ✓ Importance de la communication : Informer régulièrement et de manière claire sur les échanges et décisions issus des concertations renforce la confiance et limite le sentiment d'exclusion.

4. La prise en charge psychiatrique des auteurs

- ✓ Analyse clinique : Les troubles psychiatriques non diagnostiqués ou mal traités chez les auteurs peuvent être des facteurs aggravants dans leurs comportements violents.
- ✓ Approche systémique : L'intégration de soins psychiatriques dans le cadre de dispositifs comme DIViCo est essentielle pour prévenir les passages à l'acte et réhabiliter les auteurs dans une trajectoire de contrôle de leurs impulsions.

5. La protection des enfants dans les contextes de violences au sein du couple

- ✓ Risque spécifique : Le rétablissement d'une relation entre la victime et l'auteur peut exacerber des dynamiques de domination et de négligence envers les enfants.
- ✓ Facteurs contributifs : La dépendance émotionnelle ou économique de la victime envers l'auteur peut conduire à une priorisation des besoins du partenaire, au détriment de ceux des enfants.

6. La prise de recul : un soutien indispensable pour les professionnels

- ✓ Besoins des intervenants : Les situations inquiétantes et émotionnellement intenses auxquelles sont confrontés les professionnels peuvent alimenter le doute et entraver la prise de décision.

4.5 La mise en place de formations

- ✓ Formations spécialisées proposées par le Pôle de ressources en violences conjugales et intrafamiliales, visant à renforcer les compétences des professionnels dans la gestion des situations de violence.
- ✓ Évaluation de la criticité des situations de violence, facilitée par les modules du dispositif DIViCo, pour aider à juger des situations complexes.
- ✓ Soutien aux professionnels grâce aux formations permettant des évaluations nuancées et éclairées des situations critiques.

- ✓ Levée des obstacles initiaux rencontrés par les professionnels, notamment l'incapacité à évaluer la criticité, grâce aux ressources pédagogiques offertes par DIViCo.

4.6 Un particularisme régional

- ✓ Prise en compte du contexte local dans la mise en œuvre du DIViCo, mettant en lumière l'importance de l'adaptation aux spécificités locales pour garantir l'efficacité du projet.
- ✓ Collaboration locale réussie à Liège, favorisée par l'ouverture, la flexibilité et les relations préexistantes entre les différents acteurs, contribuant à une mise en œuvre fluide du projet-pilote.
- ✓ Prise en compte des spécificités locales lors de l'exportation du dispositif, afin de préserver l'efficacité de l'approche et de surmonter les obstacles contextuels.

4.7 Un projet novateur

- ✓ Capacité de coordination du DIViCo entre les multiples acteurs, permettant une approche intégrée et cohérente des situations critiques de violence au sein du couple.
- ✓ Collaboration préexistante souvent limitée à des missions spécifiques, sans vision d'ensemble de la situation ni suivi de l'évolution des actions entreprises, ce qui entraîne un morcellement des interventions.
- ✓ Manque de continuité dans l'intervention, rendant difficile l'évaluation et la cohérence des actions.
- ✓ Partage d'informations trop restreint au sein des équipes internes et limité à un périmètre d'action spécifique, ce qui rend difficile le suivi de l'évolution de la situation lorsque d'autres services sont impliqués.

5. CONCLUSIONS

5.1 Le DIViCo : une réponse innovante et documentée

Conscient de l'ampleur de la réalité des violences au sein du couple, le DIViCo adopte une approche globale de prévention, en intervenant dès les premières probabilités de danger grave.

Le DIViCo constitue une réponse innovante aux défis posés par la prévention et la prise en charge de situations critiques de violence au sein du couple. En s'appuyant sur les travaux de Denise Tremblay, qui soulignent l'importance d'une mobilisation collective, ce modèle propose un cadre de coopération intersectorielle visant à renforcer l'efficacité des interventions (Tremblay et al., 2002). En combinant rigueur scientifique et adaptation contextuelle, le DIViCo tente de garantir aux victimes, enfants, auteurs et proches, une réelle sécurité.

Conçu par des professionnels de terrain, le DIViCo répond à des besoins concrets et bien présents. Pour s'inscrire pleinement dans le cadre législatif et sociopolitique belge, les concepteurs du DIViCo ont veillé à ce que les principes et les orientations de leur modèle soient non seulement en accord avec les connaissances scientifiques les plus récentes, mais également en cohérence avec les objectifs fixés dans les plans d'action nationaux de lutte contre les violences basées sur le genre.

5.2 Le DIViCo : une coordination interdisciplinaire

Le DIViCo se distingue par sa capacité à renforcer les actions des partenaires en matière de prévention des féminicides, des infanticides, des suicides et des enlèvements d'enfants. Les témoignages recueillis révèlent l'efficacité du dispositif, tout en mettant en évidence des pistes d'amélioration et des enjeux systémiques qui doivent être adressés pour renforcer son impact. Ces résultats mettent en évidence l'importance d'adopter une approche d'évaluation continue afin de prévenir la détérioration rapide des dynamiques relationnelles et de limiter les risques de préjudices graves, tant physiques que psychiques, pour les personnes concernées.

Les difficultés rencontrées dans le cadre de l'intervention face aux violences au sein du couple s'inscrivent dans une tension bien connue : celle de la responsabilité de garantir la sécurité des victimes et de leurs proches. Ce contexte de travail engendre plusieurs répercussions négatives pour les intervenants, telles que l'impuissance, la culpabilité, ainsi qu'une crainte excessive pour la sécurité des victimes (Lerner & Kennedy, 2000). Les résultats de notre étude confirment les observations de la littérature concernant la complexité pour un seul organisme, voire un seul intervenant, de garantir la sécurité des victimes de violence au sein du couple, de leurs proches, ainsi que celle du conjoint ou de l'ex-conjoint, notamment en ce qui concerne les risques suicidaires (Cousineau et al., 2004). En effet, la présence de besoins psycho-socio-judiciaires et la nature complexe de l'homicide posent de véritables défis analytiques.

L'implication de multiples acteurs dans la gestion de ces situations rend incontournable une approche interdisciplinaire pour appréhender la totalité des enjeux (Lalande et al., 2018).

La coordination du DIViCo permet de garantir des échanges rapides et fluides entre tous les partenaires lorsqu'une situation de risque pour la sécurité se présente. De plus, elle rend possible la mise en œuvre d'un plan d'action interdisciplinaire global, visant à déployer de manière cohérente les mesures de protection nécessaires autour des victimes, de leurs proches, ainsi que de leur partenaire ou ex-partenaire.

5.3 Le DIViCo : un respect du secret professionnel

La protection des données sensibles et des droits des victimes, enfants et auteurs étant au cœur des préoccupations du DIViCo, une attention particulière est portée à la compréhension des lois encadrant la levée de la confidentialité et du secret professionnel. L'attention portée à ces enjeux juridiques lors des concertations permet de définir un cadre clair et sécurisé pour le partage d'informations stratégiques, favorisant ainsi une collaboration interdisciplinaire tout en respectant scrupuleusement les obligations légales et les droits des personnes concernées. Chaque organisation partenaire s'assure, en amont de chaque rencontre, que ses représentants disposent des connaissances nécessaires pour garantir un partage d'informations conforme aux principes de confidentialité.

5.4 Le DIViCo : une évaluation rapide de situations

Les résultats de l'étude indiquent que l'efficacité d'une analyse rapide de la situation, couplée à une communication fluide entre les intervenants, contribue à améliorer l'intervention des professionnels auprès des victimes. En effet, ceux impliqués estiment que le DIViCo et l'outil Evivico leur offrent une meilleure capacité d'évaluation des risques, permettant ainsi de mesurer plus précisément les niveaux de criticité d'une situation de violence au sein d'un couple.

5.5 Le DIViCo : un soutien aux professionnels

En plus du soutien apporté aux professionnels dès leur premier contact avec la coordination du DIViCo, ce soutien s'étend également à travers une offre de formations. Les acquis développés se manifestent tant dans leur capacité à comprendre les processus de domination conjugale et les mécanismes sous-jacents aux violences, que dans leur aptitude à évaluer les niveaux de sécurité. Par ailleurs, ils se disent également mieux outillés pour mettre en œuvre des actions interdisciplinaires, renforçant ainsi leur confiance dans l'accompagnement des victimes et la coordination entre les différents acteurs impliqués.

Enfin, il nous paraît essentiel de souligner l'importance d'une évaluation continue du dispositif afin d'assurer sa pérennité et son efficacité. En effet, l'évaluation continue permet d'identifier les ajustements nécessaires et d'adapter ce dispositif aux évolutions du contexte ainsi qu'aux besoins spécifiques des acteurs impliqués.